Guide pour déposer un commentaire ou un mémoire

La rédaction d'un mémoire, d'une lettre ou d'un courriel est l'occasion de partager tout ce que vous avez à dire sur la future Cité de la logistique à valeur ajoutée.

- Quelles sont les conditions d'une cohabitation harmonieuse de la Cité de la logistique avec les résidents du quartier, en matière environnementale, sociale, économique, etc. ?
- Quel est votre vision pour la Cité de la logistique ?

Votre mémoire doit avoir une page de présentation sur laquelle vous indiquerez :

- le nom du ou des auteurs
- le nom de l'organisation, s'il s'agit d'une organisation qui présente le mémoire
- la date
- et le nom de la consultation publique : Consultation sur la future Cité de la logistique.

Vous devez aussi préciser si vous avez tiré vos propos d'études ou de documents écrits par quelqu'un d'autre, en ajoutant la référence et, s'il existe, l'hyperlien permettant de consulter ces documents en ligne.

Pour déposer votre mémoire, transmettez-le au plus tard le 31 janvier 2017

- en format électronique (Word ou PDF) à communicationsmhm@ville.montreal.qc.ca
- par la poste ou en personne à :
 Mairie d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
 6854, rue Sherbrooke Est
 Montréal (QC) H1N 1E1
 Du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30



